

Phonologie, Master LFA Professeur : André THIBAULT

Semaine 17

Contenu du cours : Phonologie et variation diatopique en domaine francophone

On ne peut pas considérer qu'il y aurait « un » système phonologique du français qui serait, par on ne sait trop quelle opération magique, le système « standard » et non marqué de cette langue ; à vrai dire, comme nous l'avons vu à plusieurs reprises pour des problèmes comme l'interprétation phonologique de la nasale palatale [ɲ] et de la nasale vélaire [ŋ], ou l'hésitation qu'on observe dans le maintien ou le non-maintien de certaines oppositions (les deux voyelles nasales semi-ouvertes antérieures, l'une arrondie [œ] et l'autre pas [ɛ̃] ; les deux voyelles ouvertes, l'une antérieure [a] et l'autre postérieure [ɑ] ; le [ɛ] bref et le [ɛː] long), certains phénomènes d'assimilation consonantique, la diérèse et la synérèse, etc., la phonologie du français se présente à nos yeux dans toute sa variété, ce qui est parfaitement normal car nous avons affaire à une langue vivante, parlée par des millions de locuteurs, appartenant à diverses couches sociales et à plusieurs tranches d'âge et originaires de plusieurs régions, amenés à s'exprimer dans des circonstances très variées.

Aucun organisme n'est officiellement chargé de se prononcer sur le caractère plus ou moins « officiel » ou « standard » de telle ou telle variante, et même les dictionnaires les plus populaires, comme le *Petit Robert*, ou les plus scientifiques, comme le *Trésor de la langue française*, ne font que ce qu'ils peuvent (souvenez-vous du mot *nuance* donné comme monosyllabique par le *Petit Robert* alors que la grande majorité des francophones le prononce comme un mot disyllabique ; souvenez-vous aussi que le *TLF*, quand il s'agit de décrire la prononciation des voyelles pré-toniques potentiellement touchées par la métaphonie, se contente de reprendre les données éparses et partiellement contradictoires relevées dans plusieurs ouvrages de référence, datant de différentes époques). Quant au fantasmagorique *Dictionnaire de l'Académie française*, que personne n'utilise et dont la dernière édition complète date des années trente du siècle dernier, il se garde bien de donner des transcriptions phonétiques.

À vrai dire, la phonologie du français vit « en liberté », du moins par rapport à d'éventuels organismes officiels. Cette liberté n'est restreinte que par ce qu'on pourrait appeler « un contrôle social » sur la langue, qui est bien réel mais qui s'applique différemment selon les régions, les catégories socio-professionnelles, les tranches d'âge et les situations d'énonciation : d'où la relative variabilité des sous-systèmes fonctionnels observables.

Parmi ces phénomènes propres à la variation linguistique, certains sont déterminés en priorité par l'origine régionale des locuteurs ; c'est ce que l'on appelle l'axe *diatopique*. Nous allons consacrer le cours de cette semaine à l'étude des phénomènes de variation régionale de la phonologie du français (que nous avons d'ailleurs évoqués à plusieurs reprises çà et là depuis le début de l'année ; il s'agira ici de les réunir et de les compléter). On va commencer par la France métropolitaine, pour enchaîner avec ses plus proches voisins, la Suisse et la Belgique, pour ensuite passer aux variétés d'outre-mer, en commençant par l'Amérique du Nord (Québec ; Acadie ; Antilles), pour terminer avec le Maghreb et l'Afrique noire.

La variation phonologique sur l'axe diatopique en francophonie

1. France

Les phénomènes les plus importants dont nous avons parlé jusqu'à maintenant sont les suivants (je me restreins bien sûr à la phonologie, il ne s'agit pas ici d'embrasser la phonétique) :

- Disparition de l'opposition /œ/ ~ /ɛ̃/ à Paris et en Île-de-France (phénomène qui fait tache d'huile, en particulier à partir des médias parisiens, et qui tend à se répandre peu à peu dans la plus grande partie de la francophonie d'Europe).
- Tendance à la synérèse plus forte en région parisienne ([ljɔ̃]), tendance à la diérèse plus forte en province ([liɔ̃] ou [lijɔ̃]).
- Maintien de plusieurs oppositions de longueur vocalique çà et là dans le Grand Est ; cf. l'informatrice du Morvan dans l'enquête d'H. Walter, qui non seulement distingue /ɛ/ de /ɛ:/, mais aussi /a/ de /a:/ (à la place de /ɑ:/), /o/ de /o:/ en syllabe ouverte (les deux fermés, mais le premier plus bref, dans *pot*, et le second plus long, dans *peau*), /i/ de /i:/ (*lit* et *lie*), /y/ de /y:/ (*lu* et *lue*), et /u/ de /u:/ (*bout* et *boue*).
- Dans le sud, où le français est une langue d'exportation, les oppositions entre voyelles moyennes n'existent pas : d'une part, /e/ et /ɛ/ ne s'opposent pas en syllabe ouverte ; d'autre part, /o/ et /ɔ/ ne s'opposent pas en syllabe fermée, pas plus que /ø/ et /œ/. La répartition est simple : les voyelles mi-ouvertes [ɛ], [ɔ] et [œ] apparaissent systématiquement en syllabe fermée, et les voyelles mi-fermées [e] [o] et [ø] en syllabe ouverte. C'est ce qu'on a appelé la *loi de position*.
- L'Alsace (où le français s'est également diffusé comme une langue étrangère à une certaine époque) ne semble guère respecter la distinction /e/ ~ /ɛ/ et prononce systématiquement [e] en syllabe tonique ouverte (et [ɛ] en syllabe fermée).
- Le maintien du schwa dans le sud permet d'opposer des paires de mots qui seraient homophones en français du nord.
- En revanche, le fait que certains locuteurs méridionaux se forcent pour ne pas prononcer ce schwa leur permet de distinguer entre un /ʁ/ final sourd (normal dans plusieurs accents méridionaux quand ce phonème n'est pas suivi d'un schwa, comme dans les mots *pair* [pɛʁ], *mer* [mɛʁ]) et un /ʁ/ final sonore (car à l'intervocalique il serait sonore, et il garde ce trait malgré la chute du schwa, comme dans les mots *père* [pɛʁ], *mère* [mɛʁ]). Cela permet d'intégrer ces deux *r* dans la corrélation de sonorité qui regroupe la plus grande partie des consonnes du français. Sur ce phénomène, v. Martinet, *Le français sans fard*, Paris : PUF, 1969, p. 211.
- Quant aux consonnes, on se souviendra que le témoin basque et l'informatrice catalane d'H. Walter connaissaient un phonème /ʁ/ s'opposant à /j/.

2. Belgique

L'un des traits que l'on remarque le plus dans la prononciation des Belges francophones est l'absence du son [ɥ], remplacé tantôt par [w], quand nous avons affaire à une synérèse (*puis* prononcé [pwi] au lieu de [pɥi], *lui* prononcé [lwi] au lieu de [lɥi]), tantôt par [y] en cas de diérèse (*nuage* prononcé [nyɑ:ʒ] en deux syllabes au lieu de [nɥɑ:ʒ] en une seule ; *tuer* [tye] au lieu de [tɥe]). On peut donc dire qu'il n'y a pas d'opposition phonologique entre [ɥ] et [w], puisqu'il n'est pas possible d'opposer, par exemple, *lui* à *Louis* (à moins bien sûr de prononcer *lui* [lyi], avec diérèse, mais ce n'est justement pas comme ça que le mot est prononcé en français de Belgique).

L'opposition phonologique entre un /a/ antérieur (*patte*) et un /a/ postérieur (*pâte*) se réalise en Belgique par une opposition non pas de lieu d'articulation (antérieur ~ postérieur), mais bien de durée et de tension : les deux voyelles sont antérieures, mais celle de *pâte* est plus longue et plus tendue : /a/ s'oppose donc à /a:/ (comme dans le Morvan, cf. ci-dessus).

Ce n'est d'ailleurs pas la seule opposition de durée (et de tension) vocalique qu'on peut observer en français de Belgique : cette opposition concerne d'autres voyelles. On citera les exemples suivants : *mettre* [mɛtʁ] ~ *maître* [mɛ:tʁ] (la distinction de longueur concernant cette voyelle, qui fut la dernière à disparaître du français standard, puisqu'elle est encore présente dans plusieurs dictionnaires français du 20^e siècle, survit également en français canadien, v. ci-dessous) ; d'autres voyelles : *ami* [ami] ~ *amie* [ami:] ; *vendu* [vãdy] ~ *vendue* [vãdy:].

Le français de Belgique a maintenu encore d'autres oppositions phonologiques qui existaient autrefois en français général, mais qui ont disparu aujourd'hui. C'est le cas de l'opposition entre /o/ et /ɔ/ en finale absolue, qui permet d'opposer, par exemple, *mot* [mɔ] à *maux* [mo], ou *pot* [pɔ] à *peau* [po].

Quant à la distinction entre /e/ et /ɛ/ en finale absolue, elle se maintient parfaitement en Belgique, où l'on distingue sans problème entre *je ferai* et *je ferais*, le premier avec /e/ et le second avec /ɛ/.

Même chose pour la distinction entre les voyelles nasales /ẽ/ et /œ̃/ : le français de Belgique distingue encore aujourd'hui très clairement entre, par exemple, *brin* ~ *brun*, ou *un doux* ~ *hindou*.

On observe une tendance à éliminer certains hiatus par l'insertion d'une semi-consonne, particulièrement dans l'est et le centre de la Wallonie : *théâtre* [teja:t(ʁ)], *européen* [øʁopejɛ̃], *vingt-et-un* [vẽtejœ̃]. Ce phénomène existe à l'état latent en français d'Amérique, et sa fréquence est particulièrement forte dans le français des Antilles (v. *infra* 7), et encore plus en créole.

On terminera avec une caractéristique qui relève tout à la fois de la phonétique et de la phonologie, l'assourdissement des consonnes finales sonores. En effet, les consonnes [b, d, g, v, z, ʒ] en position finale de mot (ou intérieure devant consonne sourde) perdent leur sonorité et se prononcent toutes comme les sourdes correspondantes : respectivement, [p, t, k, f, s, ʃ]. Cela signifie-t-il que le français de Belgique ne peut distinguer les paires minimales qui ne se distinguent que par une opposition sourde-sonore à la finale ? Pas du tout ! La perte de sonorité est compensée par l'allongement de la voyelle précédente. C'est ainsi que *bac* [bak] s'oppose à *bague* [ba:k], *vite* [vit] à *vide* [vi:t], *bref* [bʁɛf] à *brève* [bʁɛ:f], *visse* [vis] à *vise* [vi:s], *bouche* [buʃ] à *bouge* [bu:f], etc.

3. Suisse

Nous l'avons mentionné à la section précédente pour la Belgique, et c'est encore vrai pour la Suisse, à tout le moins dans certains cantons (en particulier dans le Jura) : on y distingue, en finale absolue, entre [o] fermé et [ɔ] ouvert. Rappelons qu'il s'agit d'un archaïsme, cette distinction phonologique (et sa réalisation phonétique) étant jadis générale en français. C'est ainsi qu'on opposera la voyelle finale du mot *artichaut* [ɑrtiʃo] à la voyelle finale du mot *abricot* [abʁikɔ]. D'autres exemples de [ɔ] ouvert en fin de mot : *siróp* [siʁɔ], *croc* [kʁɔ], *pot* [pɔ] (ce qui se comprend car autrefois la consonne finale se prononçait, ouvrant ainsi la voyelle), mais aussi *photo* et *moto* (resp. [fɔtɔ] et [mɔtɔ]), qui ont gardé le timbre qu'ils avaient dans le mot non abrégé ([fɔtɔgʁafi] et [mɔtɔsiklɛt]) ; quant à *piano* [pjano], il se sera glissé dans le paradigme des mots terminés en [ɔ] ouvert, sans que l'on puisse expliquer avec certitude pourquoi (mais peut-être en fait parce qu'on a dit autrefois *pianoforte* [pjanoʁtɛ], v. FEW 9, 32a, PLANUS II 2 d).

L'opposition en finale absolue entre [e] fermé et [ɛ] ouvert est elle aussi parfaitement maintenue en Suisse romande ; une paire comme *pré* et *près* se distingue donc sans hésitation.

Il est un autre trait typique du français de certains cantons (en particulier le canton de Vaud) qui attire tout de suite l'attention des autres francophones : le caractère long, voire diphtongué, des finales féminines en *-ée*, *-ie* : *une journée* [zʁne:j], *une amie* [ami:j] ; des mots régionaux comme *crousille* (« tirelire ») et *nilles* (« jointures des doigts ») peuvent s'orthographier *crousie* et *nies* sans que cela ne change rien à la prononciation du mot dans la bouche d'un Vaudois (v. le *Dictionnaire suisse romand* pour des exemples). Ainsi, *vérité* ne rime pas avec *année* ; *racler* ne rime pas avec *raclée*.

Parmi les autres phénomènes de conservatisme, notons le maintien de l'opposition [ɛ̃] ~ [œ̃] (*parfum* ne rime pas avec *la fin*), et des oppositions de longueur [ɛ] ~ [ɛ:] (*faites* avec voyelle brève, *fête* avec voyelle longue) et [a] ~ [a:] (*patte* ~ *pâte* ; *mal* ~ *mâle*).

La prononciation des mots étrangers, en particulier allemands, est souvent assez différente de celle que l'on peut entendre en France. Plusieurs Suisses romands se donnent la peine de prononcer un *achlaut* allemand dans un nom comme *Bach* ([bax]).

4. Québec

- Le français québécois conserve toutes les oppositions phonologiques du français considérées comme standard encore au 20^e siècle (le *a* postérieur et le *a* antérieur, la nasale /ɛ̃/ et la nasale /ã/ ; même /ø/ et /œ/, cf. *jeûne* et *jeune*, se distinguent parfaitement) ; il distingue clairement le futur du conditionnel à la première personne du singulier (respectivement <-ai> [e] et <-ais> [ɛ]).
- La distinction entre le /a/ antérieur et le /a/ postérieur se réalise phonétiquement avec un maximum de différenciation phonétique entre les deux phonèmes : le premier tend à se fermer en [œ], le second à s'arrondir en [ɔ] (voyelle ouverte postérieure arrondie), voire à diphtonguer en [ɑ^u] en syllabe fermée.
- De même, la distinction entre /e/ et /ɛ/ en syllabe ouverte est réalisée phonétiquement par deux sons très distincts, la fermée étant plus fermée que ce que l'on entend normalement en France, et l'ouverte étant plus ouverte.

- La distinction entre le /ɛ/ bref et le /ɛ:/ long est parfaitement vivante, mais se réalise par une différence de timbre et pas seulement de longueur : en effet, la longue subit une diphtongaison, et tend à se prononcer [eⁱ], voire [aⁱ].
- On ne connaît toutefois pas, comme en Belgique et en Suisse, d'autres différences de longueur vocalique phonologiquement pertinentes.
- L'opposition entre le *a* antérieur et le *a* postérieur est neutralisée en finale absolue en syllabe ouverte, tous les *a* se prononçant comme une voyelle postérieure dans ce contexte (à l'exception des mots grammaticaux, comme dans *regarde-la*, avec voyelle antérieure, qui s'oppose effectivement à *regarde là*, dont la voyelle est postérieure en franco-québécois, contrairement à ce qu'enseignent les dictionnaires). Il n'est donc pas possible (en dehors de ces mots grammaticaux) d'opposer *las* à *là*, ou *ras* à *rat*, ces mots se prononçant **tous** avec voyelle postérieure (mais cette opposition n'est guère vivante en France même, du moins aujourd'hui).
- On note aussi une perte de l'opposition entre le *a* postérieur et le /ɔ/ ouvert en syllabe terminée par /ʁ/ dans la diction relâchée, (*il*) *part* pouvant être l'homophone parfait de (*le*) *port* (la distinction se maintient toutefois dans la diction soignée).
- Les emprunts à l'anglais ont enrichi le système phonologique des voyelles, qui connaissent des oppositions inconnues en français de France : *beat* ~ *bitte*, *pool* ~ *poule*, *cool* ~ *coule* ; semi-paire minimale : *un beam* ~ *abîme*. Cf. le tableau suivant :

	Antérieur	Postérieur
Fermé tendu et long	iː	uː
Fermé relâché et bref	ɪ	ʊ
Mi-fermé	e	o
Mi-ouvert	ɛ	ɔ
Ouvert	a	ɑ

- Il est aussi normal d'avoir un [e] long, tendu et fermé en syllabe fermée dans des emprunts à l'anglais comme *steak*. En outre, dans la prononciation archaïque, on peut distinguer phonologiquement entre *mère* prononcé avec un [e] fermé ([mɛːʁ]) et *mer* prononcé avec un [ɛ] ouvert ([mɛʁ]).

5. Acadie

Les oppositions phonologiques du français standard qui se maintiennent aujourd'hui encore en français québécois (v. ci-dessus) sont encore bien vivantes aussi en acadien, sauf l'opposition /œ/ ~ /ɛ/, qui comme c'est le cas dans une bonne partie du nord de la France s'est simplifiée en un seul phonème que l'on note /ɛ/, puisqu'il se prononce en général [ɛ̃].

On doit noter aussi (dans le parler des classes les moins scolarisées) une neutralisation de l'opposition entre /ã/ et /ɔ̃/ en finale libre accentuée : le nom de lieu *Blanc-Sablon* donne l'impression à l'oreille d'un Québécois de se prononcer comme s'il s'écrivait *Blon-Sablon* (alors qu'à l'oreille d'un Français, il sonnera comme *Blanc-Sablan*).

Une autre neutralisation à mentionner (encore une fois dans les registres les plus relâchés) : non seulement l'opposition entre /e/ et /ɛ/ se neutralise devant /r/ en syllabe inaccentuée, ce qui est général en français, mais cette neutralisation touche également /a/. L'archiphonème résultant se prononce [a] ; en d'autres mots, «chercher» se prononce [ʃarʃe], «merci» se prononce [marsɪ], «perche» se prononce [parʃ]. Ce phénomène est également attesté en franco-québécois, mais tend à s'estomper aujourd'hui, par alignement sur la norme. Il s'agit d'un

archaïsme ; v. E. et J. Bourciez, *Phonétique française : étude historique*, Paris : Klincksieck, 1982, § 47, rem. II :

« On constate que, durant la période du moyen français, l'ε suivi de r + consonne (parfois de r simple, et à l'atone comme sous l'accent) s'est fréquemment ouvert en a. Villon fait rimer *terme* avec *arme*, et les grammairiens du XVI^e siècle parlent souvent de faits analogues (prononciation *Piarre* pour *Pierre*, place *Maubart* pour *Maubert*, signalée par Henri Estienne). [...] le changement de ε en a s'est fixé en français moderne dans les mots *dartre* pour afr. *derte* [...], *écharpe* pour afr. *escherpe* (= germ. *SKERPA), *harde* pour afr. *herde* [...]; le mot *larme* pour afr. *lerme* ou *lairme* [...] rentre aussi dans cette catégorie [...]. On a hésité entre *hergne* (= HERNIA) et *hargne* [...], et l'on a dit longtemps *barge* à côté de *berge* [...]. »

Quant au phénomène inverse, cf. id. § 36, rem. III :

« D'une hésitation qui s'est produite dans la période du moyen français entre la prononciation *ar* ou *er* + consonne [...], il est resté dans la langue littéraire *serpe* pour afr. *sarpe* (= *SARPA), *gerbe* pour afr. *jarbe* (= germ. GARBA), *chair* [ʃɛr] pour afr. *charn* (= CARNE), et aussi *asperge* pour afr. *esparge* (ASPARAGUS) qui est un mot savant. »

En syllabe accentuée, c'est tout le contraire : là où le français standard ne peut pas opposer /e/ et /ɛ/, c'est-à-dire devant /r/ (puisque dans cette position on ne peut avoir qu'un [ɛ]), le français acadien connaît des paires minimales, comme c'était encore très largement le cas en franco-québécois de naguère :

- <mer> [mɛ:r] ~ <mère> [me:r]
- <paire> [pɛ:r] ~ <père> [pe:r]

Le système phonologique des consonnes du français acadien ne se différencie de celui du français standard que par l'existence du phonème /h/, qui n'est rien d'autre que la survivance d'un phonème qui a existé en français commun jusqu'au 18^e siècle. Ce /h/ se prononce [h], c'est-à-dire approximativement comme le [h] de l'anglais ou de l'allemand. Quelques exemples :

- <eau> [o] ~ <haut> [ho]
- <auteur> [otœr] ~ <hauteur> [hotœr]
- <être> [ɛ:t] ~ <hêtre> [hɛ:t]
- <(il) est> [ɛ] ~ <haie> [hɛ]

D'autres mots fréquents qui ont /h/ à l'initiale :

- <hache> [haf]
- <haiï> [hai]
- <haler> [ha:le]
- <hardes> [hard]
- <hâter> [ha:te]
- <homard> [homar]

Un seul exemple de /h/ en position intérieure :

- <dehors> [dəho:r]

6. Haïti

Voyelles

- L'opposition /e/ ~ /ɛ/ pour distinguer la désinence du passé simple et de l'imparfait d'une part, du futur simple et du conditionnel d'autre part, est encore vivante (comme au Canada).
- De même, l'opposition /ɛ̃/ ~ /œ̃/ qui s'est neutralisée en Île-de-France se maintient en Haïti (encore une fois, comme au Canada).
- En revanche, les oppositions /o/ ~ /ɔ/ et /ø/ ~ /œ/ en syllabe fermée, qui se maintiennent dans le nord de la France ainsi qu'au Canada, se sont perdues en Haïti (au profit de, respectivement, /ɔ/ et /œ/, les voyelles ouvertes).
- Le schwa (aussi appelé « e muet », « e caduc », etc.) intérieur ne tombe pas autant que dans le français du nord de la France (ou du Canada), mais tend à se maintenir davantage ; ex. : *besoin, pelouse, pelure, belette, nous faisons, au fur et à mesure, ouvrez la fenêtre, au secours, je vous en remercie* et non pas *b'soin, p'louse, p'lure, b'lette, nous f'sons, au fur et à m'sure, ouvrez la f'nêtre, au s'cours, je vous en r'mercie*, etc.

Consonnes

- On remarque une tendance à ne pas toujours articuler le /r/, en particulier lorsqu'il se trouve en position finale de syllabe (*tambou* pour *tambour*) ; lorsqu'il précède une voyelle postérieure, il peut passer à [w] : *rouge* prononcé [wuʒ], *froid* prononcé [fwa].
- Le phonème /h/, disparu en français standard depuis deux ou trois siècles, mais qui se perpétue en français acadien traditionnel (voir ci-dessus), survit dans les créoles, et occasionnellement en français haïtien : *honte* [hõt].

7. Guadeloupe et Martinique

Consonnes

- Existence d'un phonème /h/, comme en français acadien et haïtien (v. ci-dessus), archaïsme du français général (dans des mots comme *honte, haïr, hauteur*). Toutefois, contrairement à ce que l'on observe en français acadien, ce phonème ne se prononce pas comme l'aspirée [h] de l'anglais ou de l'allemand, mais comme une constrictive sonore vélaire ([ɣ]) ou uvulaire (Hazaël-Massieux 1996:671¹ la transcrit [ʁ]).
- Le phonème /r/ se réalise [w] devant voyelle postérieure (*parole* [pawɔl], *fruitage* [fwitaʒ]), mais [r] (vibrante uvulaire) devant voyelle antérieure (*du riz* [dyʁi], *la rue-là* [lakyla]). Ce qui est vraiment digne de mention, c'est que pour éviter à tout prix de faire ce que l'école considère comme une « faute », certains sujets tomberont dans l'hypercorrection et croiront qu'il faut prononcer [pʁɛ̃] un mot comme *point* (au lieu de [pwɛ̃] ; Hazaël-Massieux, *ibid.*). La tendance à la chute du phonème /r/ en position finale de syllabe provoque également des phénomènes d'hypercorrection : on a relevé la graphie « marquée » (pour *maquillée*) dans une copie d'élève (Hazaël-Massieux, *ibid.*).

¹ HAZAËL-MASSIEUX, Guy et Marie-Christine, « Quel français parle-t-on aux Antilles ? », dans ROBIL-LARD, Didier de / BENIAMINO, Michel (éds), *Le français dans l'espace francophone : Description linguistique et sociolinguistique de la francophonie*, Paris, Champion, 1996 (tome 2), pp. 665-687.

- Un phénomène qu'on relève en français québécois, en créole louisianais, en français d'Haïti ainsi qu'aux Antilles et même à l'Île Maurice (Océan Indien) est la fameuse affrication des dentales [t] et [d] devant voyelle antérieure fermée ; par exemple, *lundi* [lœ̃dzi] ; *dire* [dzi:]. Il faut supposer qu'à l'époque coloniale, ces phénomènes de palatalisation étaient très répandus dans le français qu'on a appelé « maritime » ou « des Îles ». Ce phénomène n'a toutefois pas d'incidence phonologique ; la variante assibilée n'est qu'une variante combinatoire.
- La tendance déjà très répandue dans le français du nord de la France à simplifier les groupes consonantiques en position finale (*table* > *tab'e* ; *quatre* > *quat'e*, etc.) est encore plus systématique en français québécois, acadien et antillais : *il faut mett'e le linge sur des cint'es*.

Voyelles

- Une tendance très développée dans les créoles existe à l'état latent en français des Antilles (ainsi qu'en français nord-américain, et en français de Belgique, voir ci-dessus) : elle consiste à introduire une semi-consonne anti-hiatique entre deux voyelles en hiatus. L'exemple le plus emblématique est représenté par le nom même de la langue : *créole* prononcé [kʁeʝɔl] (le mot se présente d'ailleurs sous la graphie *kréyol* quand on l'écrit dans cette langue). Relevons encore *théâtre* [teʝat], *création* [kreʝasjɔ], *Guadeloupéen* [gwadlupeʝɛ̃], etc.

7. Maghreb

Comme l'arabe dispose d'un système vocalique articulé autour de trois phonèmes, /i/, /u/ et /a/, et donc dépourvu de voyelles antérieures arrondies et de voyelles nasales, de nombreuses confusions peuvent apparaître dans le français basilectal, voire mésolectal : le [e] peut se fermer en [i], le [y] se délabialiser pour devenir lui aussi un [i] ; le [o] peut être rendu par un [u], mais le [ø] peut se délabialiser et devenir un [e] ; les voyelles nasales du français sont remplacées par leur équivalent oral, suivi d'un [n] (ou de rien du tout) ; quand elles se prononcent effectivement, il n'en existe que deux : /ɛ̃/ (qui vaut pour <in> et <un>) et /ɔ̃/ (qui vaut pour <on> et <an>). Quant aux distinctions entre voyelles mi-ouvertes et mi-fermées ([e] et [ɛ] d'une part, [o] et [ɔ] d'autre part), elles ne sont guère respectées, ni la distinction entre un [a] antérieur et un [ɑ] postérieur.

Parmi les consonnes, on remarque plusieurs réalisations phonétiques possibles du phonème /ʁ/ : [r], [r̥], [R], [ʁ] et [x], qui varient selon divers facteurs sociologiques (âge, milieu, sexe, etc.).

8. Afrique noire

Sur le français en Afrique noire, il peut y avoir énormément de différences d'un pays à l'autre, en raison entre autres des grandes différences existant entre langues africaines, lesquelles ne manquent pas d'exercer leur influence sur le français local ; en outre, il y a aussi beaucoup de différences entre les variétés de français dites *acrolectales*, *mésoléciales* et *basilectales*, qui vont d'une assez grande conformité avec la norme dans le cas acrolectal, à des divergences énormes dans le cas basilectal.

Je laisse la parole à une grande spécialiste du sujet, la regrettée Suzanne Lafage, qui esquisse dans ces termes la situation :

« Phonologie et prosodie sont cependant difficiles à décrire car l'accent est local. Les Africains francophones déterminent d'ailleurs avec précision et rapidité la nationalité d'un interlocuteur africain 'lettré' s'exprimant en français. Il semble également qu'à l'intérieur d'un pays donné, l'ethnie d'origine puisse être décelée à la façon de parler français. Quelques traits de prononciation pourraient être assez largement répandus : difficultés de réalisation des voyelles antérieures arrondies, en général, absentes des langues maternelles, disparition fréquente du [ə] central qui devient [e], *r* apical roulé, confusions entre voyelles orales et nasales, principalement à l'initiale (« attendre » est confondu avec « entendre », « apporter » avec « emporter »), hypercorrections : *[nəsesɛʁ] pour [nesesɛʁ], hésitations sur /ʃ, ʒ, s, z/ : *[seve] 'cheveux', *[zɑʁdɛ̃] 'jardin'. Problèmes de structure syllabique car beaucoup de langues africaines ont une forme canonique de type CVCV et par conséquent, peu de groupes consonantiques ou de syllabes fermées en finale, d'où des phénomènes d'épenthèse : *[tɛrɛ̃] 'train', d'aphérèse : *[tasjɔ̃] 'attention', d'apocope : *[dirɛtɛ] 'directeur'. Le nombre de syllabes augmente ou diminue et le groupe rythmique du français est perturbé. Les langues maternelles étant, pour la plupart, des langues à tons, les locuteurs ont tendance à remplacer les accents du français liés à l'existence de groupes rythmiques, par des variations de la hauteur de la voix d'une syllabe à une autre [...]. » *Lexikon der romanistischen Linguistik*, vol. V,1, p. 775.

Dans les variétés les plus acrolectales, il y a bien sûr un alignement assez grand sur la norme française mais, cela dit, il faut tout de même signaler qu'un accent trop « français » serait mal perçu par la population ; en Côte d'Ivoire, par exemple, on utilise le terme péjoratif de *chocobi* pour désigner ceux qui parlent trop « à la française », ce qui est considéré comme affecté et snob ; cf. ces quelques exemples tirés du dictionnaire de S. Lafage² : « *Pas la peine de faire chocobi, on ne te voit pas blanc !* » ; « *On se moque volontiers [...] de celui qui affecte de bien grasseyer les R à la française au lieu de les laisser rouler à l'africaine. On dit qu'il fait son chocobi.* »

Quelques traits phonétiques relativement fréquents :

- le *r* apical roulé (cf. exemple lexicographique ci-dessus, Côte d'Ivoire, où le phénomène est évoqué, et présenté comme appartenant à la norme locale)
- l'assibilation de [t] et [d] (> [ts], [dz]) devant voyelles antérieures fermées dans certains pays (fréquente au Cameroun où elle est due à l'influence de certaines langues locales)
- délabialisation des voyelles antérieures arrondies, c'est-à-dire que [y], [ø] et [œ] (voire [ə]), sons plutôt rares dans les langues africaines, passent respectivement à [i], [e] et [ɛ] (ces phénomènes sont répandus également dans les créoles à base lexicale française)
- les chuintantes [ʃ] et [ʒ] passent respectivement aux sifflantes [s] et [z] ; *cheveux* devient donc [seve], et *jardin*, [zardɛ̃]
- les voyelles nasales sont parfois confondues avec leur correspondante orale, ce qui fait qu'on entendra *attendre* à la place d'*entendre*, ou *apporter* à la place d'*emporter*, et vice-versa
- la très forte tendance dans plusieurs langues africaines à privilégier une structure syllabique CVCV (*consonne-voyelle-consonne-voyelle*) fait subir des phénomènes divers à plusieurs mots : *train* [tɛrɛ̃] (épenthèse) ; *attention* [tasjɔ̃] (aphérèse) ; *directeur* [dirɛtɛ], Côte d'Ivoire [kɔdiwa:] (apocope ou chute en fin de syllabe ou de mot)

² LAFAGE, Suzanne, *Le lexique français de Côte d'Ivoire : appropriation & créativité*, Nice, Institut de linguistique française – CNRS, 2003. 2 vol.

- l'existence de tons dans de nombreuses langues africaines entraîne une mélodie très syncopée où la voix monte et descend systématiquement d'une syllabe à l'autre, là où le français d'Europe est en général beaucoup plus « plat » dans sa mélodie
- dans certains cas, la montée du ton peut même acquérir une valeur distinctive ; par exemple, *depuis* à la fin d'une phrase, avec « durème » (durée vocalique phonologiquement pertinente) et ton suraigu sur la voyelle finale, signifie « depuis très longtemps » en français ivoirien. Ex. : « *Lui ? Il est parti depuis !!!* » De même, *jusqu'à* avec les mêmes durèmes et tons signifie « pour très longtemps ».